

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de Londres

C.C.A.S.



DELIBERATION
du Conseil d'Administration du
Centre Communal d'Action Sociale
de la Commune de Saint Martin de Londres

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Mme Nicole Grazioso, Vice-Présidente.

Nombre de conseillers

En exercice : 8

Présents : 6

Votants : 6

Présents : Nicole GRAZIOSO, Frédérique JOUVE, Fabienne ARBIEU, Danielle SELENUS, Luc BOUDON, René VERGNES, Jacques VILLARET.

Absents excusés : Jean-Louis RODIER, Martine BRINGUIER

Secrétaire de Séance : Frédérique JOUVE

N° 02/2019

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le conseil d'administration examine le compte administratif 2018 du CCAS qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses 2 126.09 €

Recettes 3 000.00 €

Excédent de clôture 873.91 €

**Hors de la présence de Mme la Vice-Présidente, le conseil d'administration
approuve à l'unanimité le compte administratif du CCAS 2018**

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
A St Martin de Londres,
Nicole GRAZIOSO, Vice-Présidente

